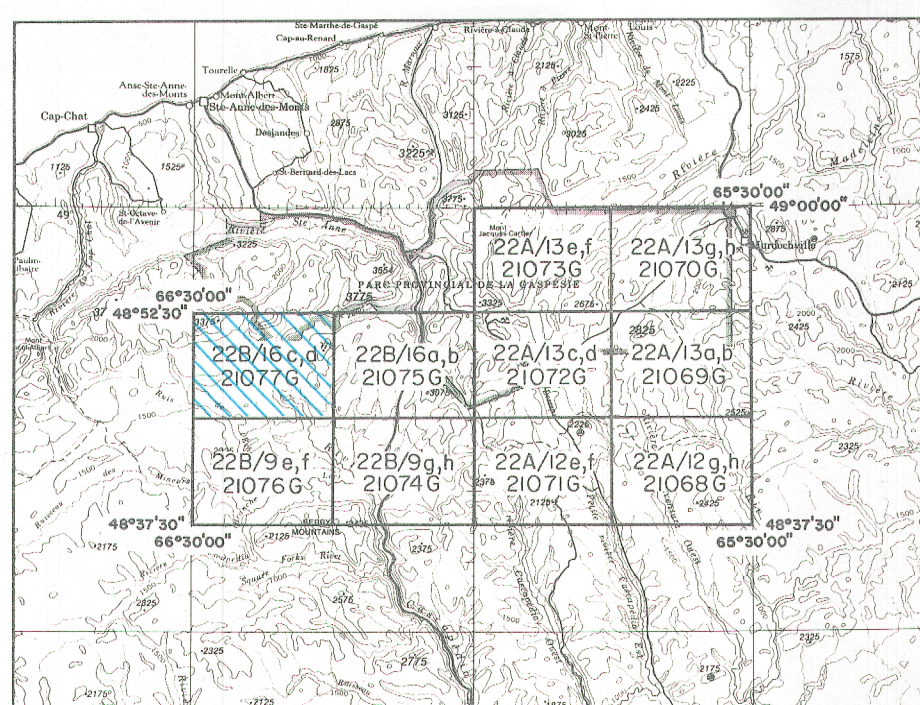


AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21077 G CARTE
22B/16c,d
QUÉBEC

SCALE 1:20 000 ECHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres



INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION

ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
(valeur absolue du champ total)

250 gammas
50 gammas
10 gammas
2 gammas
Magnetic depression
Dépression magnétique
Flight line
Lignes de vol
Flight altitude
Altitude de vol
1 gamma = 10 ⁻⁸ tesla in SI units		
1 gamma = 10 ⁻⁸ tesla en unités SI		

This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys Inc. between October 15, 1984 and January 15, 1985 using an helicopter-borne gradiometer. Two caesium vapor magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2 m were towed under an helicopter at an average elevation of 150 m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 200 m and 12 km. Flight path recovery was effected using a video tape recorder by a vertically mounted camera inside the helicopter.

After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control line and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual levelling analysis. Then, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The planimetric base used for this map was obtained from a 1:20,000 topographical map published by the Department of Energy and Resources, Quebec.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map is available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par les Relevés Géophysiques Inc., à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 15 octobre 1984 et le 15 janvier 1985. Deux magnétomètres à vapeur de césium d'une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent remorqués sous l'hélicoptère, à une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 200 mètres et les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 12 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'un ruban vidéo enregistré par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Une fois les données vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle de nivellement. Les valeurs du champ total du magnétomètre inférieur furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté afin de dessiner les courbes isomagnétiques à l'aide d'une traceuse numérique. Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre. La base planimétrique a été reproduite à partir d'une carte topographique, à l'échelle 1:20 000, publiée par le Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de base utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21077 G CARTE
22B/16c,d
QUÉBEC